



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020981

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/01/2025 15H53 C:025094 I:38188
V/REF : 979250
V/Email reçu le Lundi 06/01/2025 a 15H53

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 00646
IMMEUBLE : LA CABROTTE II -0646
8/91/125, RUE DES VERCHERES
.
01360 LOYETTES

Vaulx en Velin, le 27 Février 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N°125 VERCHERES-LOGEMENT DE MME TEIL-3EME ETAGE-TEL:*06 99726870*

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT DE LA SERRURE
(LORSQUE LA LOCATAIRE METS LA CLÉ ET REMONTE LA POIGNÉE - LA CLÉ SE
BLOQUE DANS LASERRURE RENDANT IMPOSSIBLE LA FERMETURE)

Donneur d'ordre : M. J.P. GIORDANO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 06/01 A 16H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME TEIL AU 3EME ETAGE
ARRIVEE SUR PLACE SERRURE BLOQUEE ET LOCATAIRE ENFERMEE DANS SON
LOGEMENT

OUVERTURE DE LA PORTE
DEMONTAGE DE LA SERRURE ET GRAISSAGE EN PROVISIOIRE
REMISE EN PLACE DE LA SERRURE
REGLAGE PORTE ET SERRURE
CONTROLE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

LE 19/02 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME TEIL AU 3EME ETAGE
REMPLACEMENT DE LA SERRURE A LARDER 3 POINTS
AJUSTAGE DE LA GACHE ET DU PENNE DORMANT
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 20/02/25 a 18H30 Mme E. GOMEZ

MP LCOMPTER EMAIL en CC le 27/01/25 a 07H01 JPierre.GIORDANO@semcoda.co

MP LCOMPTER Email envoyé le 27/01/25 a 07H01 Mme E. GOMEZ

MALGRE DE MULTIPLES APPELS ET MESSAGES, NOUS NE PARVENONS PAS A JOINDRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020981

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MME TEIL,
MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER AU DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	1	71,61	71,61
1,00	MS00004-Interv.Urgence ouverture porte	1	102,31	102,31
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	51,15	51,15
1,00	MS00040-Rempl.Serrure 3 pt haut 2,04m	5	255,77	255,77
TOTAL H.T.				480,84
T.V.A. a 10,00%				48,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>528,92</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 979250 du 06/01/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr;xavier.bartolone@semcoda.com

Lieu d'intervention

MME TEIL Elodie
125 RUE DES VERCHERES
01360 LOYETTES

Référence de la Demande

N°: 798 806 du 06/01/2025

THCSERPP Tvx hors contra Serrurerie Partie privat. 1

01-EE-2216-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

Téléphone : 06.99.72.68.70

00646-00002-00001-00031 H / Type 3 / 03

Etage : 03

Date entrée: 30/10/2024

Délai

Date limite exécution : 21/01/2025

Observations

bon de commande validé par Mr GIORDANO

Tél. du client : 0699726870

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	70,79	70,79	7,08	77,87
MS00040 Serrures 3 points haut 2,04 m porte coupe-feu/porte palière Lorsque la locataire mets la clé et remonte la pognée la clé se bloque dans laserrure rendant impossible la fermeture coffre en acier embouti époxy, clés nickelées, têtiere acier, pêne et fouillot laiton, à pêne dormant 1/2 à cylindre profil européen (prix sans gache et cylindre), y compris toutes sujétion	1,00	252,83	252,83	25,28	278,11
Total H.T.					323,62
Total TVA					32,36
Total TTC					355,98

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN5



Bon de Commande

N° : 979250 du 06/01/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par BARTOLONE Xavier le 06/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **125 RUE DES VERCHERES 01360 LOYETTES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **06/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 979250